

FORMULAIRE REPONSE, à faire parvenir au trésorier impérativement pour le 24 octobre 2024 à l'adresse suivant ; **M.HOUY Eric 44, rue les Trois Frères. 56860 SENE.**
courriel : houy.eric@bbox.fr

(pour des raisons d'organisation, plus aucune inscription pour le repas ne sera prise en compte au-delà de cette date.)

Aucun remboursement ne sera possible après le 1^{er} novembre

Vous pouvez, naturellement participer à l'assemblée et à l'apéritif , sans le repas, s'inscrire cependant ci- dessous.

Monsieur, Madame assistera à l'assemblée : oui non

participera au repas : oui non

coût : **33 euros/personne.** Soit ; 33 € x=€ .

accompagné du chèque, libellé à l'ordre de ; « **SMLH- Comité du Pays de Vannes** ».

précisez ; si vous voulez bénéficier d'un co-voiturage : oui non

proposez vous un co voiturage :

Menu ; gratinée de pétoncles aux poireaux et champignons,
suprême de pintade,vieux légumes et beurre de cidre,
bavarois framboise et son coulis,
Café.

Vins blanc et rouge en bouteille sur les tables.

(Prestations améliorées avec service à l'assiette.)

* **Election du bureau**

partants : Bruno BODARD , président.
Jean René RABOTEAU, vice- président.

Membres restants volontaires ;

AM.Duro, E.Houy, R.Mergel, L.Beaugrand, JP.Tessier, J.Colson, C.Lesconnec, JC.Pouré, P.Frin.

Il est fait appel à volontaires pour rejoindre le bureau.

Détail des prestations :

Le montant de 33 € par personne tient compte de l'ensemble des prestations , à savoir :
location de 2 salles, café accueil avec viennoiseries, apéritif, repas.

Il tient compte de la subvention de la section.